

Ville de Saint-Honoré

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné

Que lors de la séance régulière qui se tiendra le 3 août 2020 à 19h30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Saint-Honoré, le conseil municipal se prononcera sur une demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur Jérôme Dionne, mandataire pour 9082-9888 Québec Inc. pour leur projet prolongement de la rue des Grands-Jardins;

NATURE ET EFFETS DE LA DÉROGATION DEMANDÉE

Cette demande a pour but de permettre la subdivision d'un terrain (6 379 945) de 36.5m de largeur plutôt que le maximum autorisé de 30.5m;

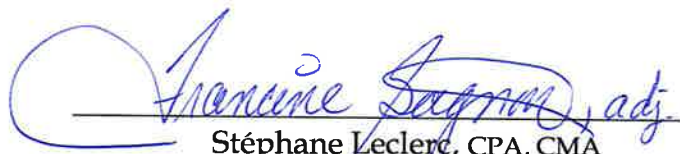
DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE AFFECTÉ

Rue des Grands-Jardins, Saint-Honoré.

Toute personne ou tout organisme intéressé pourra, lors de cette assemblée, se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau du directeur général, aux heures ordinaires de bureau, au 3611, boul. Martel à Saint-Honoré.

**DONNÉ à Saint-Honoré ce huitième jour de juillet
deux mille vingt.**


Stéphane Leclerc, CPA, CMA
Secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Tel que prévu au règlement 740 adopté le 7 août 2017 par le conseil municipal de Saint-Honoré conformément à la Loi sur les cités et villes, article 345.1, je, Stéphane Leclerc, secrétaire-trésorier directeur général de la Ville de Saint-Honoré, certifie que j'ai affiché le présent avis public à l'édifice municipal et sur le site Internet de la ville, le 8 juillet 2020, entre 13h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^{ième} jour de juillet 2020.

